

M. 2017 -

Envoyé en préfecture le 14/04/2017
Reçu en préfecture le 14/04/2017
Affiché le **19 AVR. 2017**
ID : 084-218400562-20170412-2017_02_04-DE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017
DELIBERATION N° : 2017.02.04

OBJET : **CENTRE MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE - DEMANDE DE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

NOMENCLATURE : 7 - Finances - 7.5 - Subventions - 7.5.1 - Demande de subvention

Date de convocation :
06 Avril 2017

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Représentés : 06

Non représentés : 00

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération,



L'an deux mil dix-sept, le DOUZE AVRIL à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : LBISCARRAT - Maire - JC.AILLOT - C.MAFFRE - GA.FLEURY - G.CLEMENSON - A.DEL BASSO - F.PANZA - M.QUESTA - Adjoint - M.CHRETIEN - G.RATAJEZAK - H.FAURE - C.ORTIZ - L.CHAVANY - P.RELING - A.SCIACQUA-LERIDON - PR.MARTIN - S.CAPPEAU-FREJABUE - T.VERMEILLE - L.BUFFA - P.BELMONTET - P.VERGER - Conseillers municipaux

Excusés représentés :
S.MOLINET-LECLAIRE par PR.MARTIN / E.CRETIN-RAFFET par P.RELING
A.PERIN par JC.AILLOT / S.TRIBOLET par T.VERMEILLE / MC.FOLIO par L.BUFFA
S.VANDEVOORDE par P.BELMONTET

Secrétaire de séance : Colette ORTIZ

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER - Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

Dans le cadre de l'aménagement intérieur de la salle des moyens du centre multi-accueil municipal « la farandole », il est envisagé d'acquérir du mobilier (plan de change) pour un montant de 5 074 € TTC. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est susceptible de financer ce type d'équipement jusqu'à hauteur de 40 % du montant HT.

Le Conseil Municipal est donc invité à se prononcer sur la demande de subvention à formuler auprès de la CAF.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par Madame Annie DEL BASSO, Adjointe à la jeunesse et la petite enfance,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité :

1° - APPROUVE la demande de subvention à formuler auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse, à hauteur de 40% du montant HT, en vue de l'acquisition d'une structure extérieure destinée à aménager la salle des moyens du centre multi-accueil « la farandole ».

M. 2017 -

Envoyé en préfecture le 14/04/2017
Reçu en préfecture le 14/04/2017
Affiché le **19 AVR. 2017**
ID : 084-218400562-20170412-2017_02_04-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 AVRIL 2017** N° : 2017.02.04

2° - **APPROUVE** le plan de financement ci-après :

• **DEPENSES**

- Acquisition de mobilier (plan de change)	4 228 €
.....	
TVA	846 €
.....	
TOTAL TTC	5 074 €
.....	

• **RECETTES**

- Subvention CAF (40 % du montant HT)	1 691 €
.....	
- Part communale	3 383 €
.....	
TOTAL	5 074 €
.....	

- 3° - **SOLLICITE** l'autorisation de la Caisse d'Allocations Familiales pour commander l'équipement et procéder à sa mise en œuvre avant l'arrêté attributif de la subvention.
- 4° - **PRECISE** que la Caisse d'Allocations Familiales est le seul organisme financeur.
- 5° - **DECLARE** que la dépense sera imputée au budget principal 2017.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 13 avril 2017,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 14 / 04 / 2017 à :

- Cèche → Dernier CAF p. envoi
→ Dernier Cèche
- Comptabilité → Dernier subvention
→ T. Principale